



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 19.10.2010 L'an deux mille dix et le vingt cinq octobre à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mmes BORELLO, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mmes DESFARGES-CARRERE, BORIES, Mme BONNÉ, Mr BÉNÉZECH, Mme GALINIER, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, GALINIÉ, Melle PORTAL, Mr DELBES, Mmes ESPIÉ, Mr LE ROCH.

Absents : Mrs KOWALCZYK, RASKOPF, Mmes CHAILLET, RAHOU, THUEL (excusée).

N° 10/110 **Secrétaire** : Mme BERTRAND.

Objet de la délibération

Rapporteur : Monsieur Boudes

**ALLOCATION EN
NON VALEUR
SERVICE DES EAUX -
566,31 €**

Monsieur le Trésorier d'Albi Ville précise qu'il ne peut recouvrer certaines factures d'eau pour un montant de 566,31 €, et qu'il demande l'allocation en non valeur de ces produits et des frais de poursuite s'y rapportant.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

Adopté à l'unanimité

APPROUVE la demande de Monsieur le Trésorier d'Albi Ville.

DIT que cette délibération annule et remplace la délibération n° 10/75.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 10 mars 2011
Jacques LASSERRE
Maire,



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 19.10.2010 L'an deux mille dix et le vingt cinq octobre à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mmes BORELLO, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mmes DESFARGES-CARRERE, BORIES, Mme BONNÉ, Mr BÉNÉZECH, Mme GALINIER, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, GALINIÉ, Melle PORTAL, Mr DELBES, Mmes ESPIÉ, Mr LE ROCH.

Absents : Mrs KOWALCZYK, RASKOPF, Mmes CHAILLET, RAHOU, THUEL (excusée).

N° 10/111 **Secrétaire** : Mme BERTRAND.

Objet de la délibération

Rapporteur : Monsieur Boudes

**ALLOCATION EN
NON VALEUR
SERVICE DE
L'ASSAINISSEMENT -
2 370,31 €**

Monsieur le Trésorier d'Albi Ville précise qu'il ne peut recouvrer certaines factures d'assainissement pour un montant de 2 370,31 €, et qu'il demande l'allocation en non valeur de ces produits et des frais de poursuite s'y rapportant.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE la demande de Monsieur le Trésorier d'Albi Ville.

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 10 mars 2011
Jacques LASSERRE
Maire,